Téléphones mobiles - Foire aux questions

1. Où dois-je aller pour acheter mon téléphone ?

Nous vous conseillons d'aller chez le détaillant Broadway Communications situé au 3265 avenue Principale-Ouest à Dieppe tout près de la Coop qui est un fournisseur de Bell-Mobilité autorisé dans le contrat d'approvisionnement pour les appareils téléphoniques de la Province du Nouveau-Brunswick.

2. Quelle est la procédure à suivre pour l'achat d'un téléphone ?

Vous n'avez pas besoin de communiquer avec le Service des achats pour faire l'acquisition d'un nouveau téléphone en dessous de 2 000 $ taxe incluse. Vous devez utiliser un bon de commande de valeur modique ou la carte d'achat de l'Université de Moncton auprès du détaillant de Bell-Mobilité.

Après avoir reçu votre nouveau téléphone, vous devez communiquer votre nouveau numéro de téléphone ainsi que le numéro du compte à être facturé mensuellement au Service des achats par courriel achatsum@umoncton.ca

3. Est-ce que je dois acheter mon téléphone ou prendre un contrat ?

Vous devez acheter votre téléphone mobile. Un engagement contractuel de plusieurs années, c'est-à-dire au-delà de l'année financière courante, n'est pas permis pour les appareils téléphoniques.

4. Comment mon téléphone est-il facturé ?

- Voix – selon le nombre total de minutes
- Données – selon le nombre total de mégaoctets

5. Quels sont les types de téléphones disponibles ?

Le téléphone (cellulaire de base) est l'appareil le moins dispendieux, car vous ne payez que pour le forfait **voix.** Si votre utilisation est limitée à la voix et à la messagerie texte, le téléphone cellulaire est le meilleur choix.

Les téléphones intelligents comme le Samsung Galaxy, le BlackBerry et le iPhone sont des appareils plus dispendieux, car ils nécessitent d'avoir un forfait **voix** et un forfait **données**. Ce type d'appareil est beaucoup plus complexe et offre une panoplie d'options comme naviguer sur le web, télécharger des applications, envoyer ou recevoir des courriels.

6. Quels sont les tarifs du forfait ?

- Frais 911 gouvernement du Nouveau-Brunswick 0,53$

- Voix

Minutes	**Coût**
0 à 250	20 $
251 - 500	30 $
501 – 800	40 $
801 – 1250	50 $
Les minutes au-delà de 1250 seront facturées à 0,05 $ la minute	

- Données

Données	**Coût**
0 à 100 Mo	15 $
100 à 500 Mo	20 $
500 Mo à 1 Go	25 $
1 Go à 3 Go	35 $
3 Go et plus	35 $ + 0,05$ le Mo

- Afficheur – inclus
- Messagerie vocale – inclus
- Conférence à trois - inclus
- Renvoi automatique - inclus
- Appel en attente - inclus
- Messages textes, photo et vidéo illimités – inclus
- Les interurbains partout au Canada - inclus
- Les interurbains du Canada vers les États-Unis – inclus

- Interurbains internationaux, selon les tarifs du marché

7. Que signifie Mo ou Go ?

Les mégaoctets (Mo) et les gigaoctets (Go) sont des unités de mesure des données électroniques. Un mégaoctet totalise 1 048 576 octets, et un gigaoctet correspond à environ 1 024 mégaoctets.

Lorsqu'il y a un téléchargement de donné à partir de votre appareil comme envoyer ou répondre à un courriel, afficher ou visiter un site Web, regarder une bande-annonce, télécharger des fichiers, vous utilisez des octets.

Ainsi, à titre d'information, voici des exemples de consommation lors de l'utilisation de votre téléphone mobile :

- Une lettre contenant seulement du texte 0.05 Mo ;
- Une photographie est environ 3 Mo ;
- Un fichier de musique MP3 totalise environ 4 Mo ;

- Une version haute qualité de la bande-annonce d'un film totalise environ 15 Mo ;
- Un film standard de 2 heures totalise environ 700 Mo.

8. Comment changer mes options ?

Tous les changements doivent passer par la personne autorisée au compte Bell-Mobilité, soit le chef du Service des achats. Vous devez communiquer les changements désirés par courrier électronique.

9. Applications ?

Votre téléphone intelligent peut comporter de nombreuses applications. Plusieurs applications vont avoir un lien direct avec un site internet et utiliser vos données incluses dans votre forfait de base. Tandis que certaines applications une fois téléchargées sur votre appareil sont gratuites. Toujours lire attentivement les détails de l'application avant de la télécharger.

10. Frais de données en itinérance quand je voyage à l'extérieur du Canada ?

Les frais d'utilisation de données en itinérance ¨roaming¨ peuvent augmenter vos frais d'utilisation rapidement quand vous êtes à l'extérieur du Canada. Des frais de données en itinérance sont facturés au compte lorsque vous envoyez et recevez des courriels, naviguez sur le web ou téléchargez des applications. Les frais d'itinérance ne sont pas inclus dans votre forfait, car vous n'êtes plus à l'intérieur du réseau de Bell.

Lorsque vous vous trouvez à l'extérieur du réseau de Bell, l'écran de votre téléphone intelligent affiche le nom d'un exploitant de réseau autre que Bell et parfois vous recevez un message texte vous souhaitant la bienvenue à l'étranger.

Si vous voyagez à l'étranger, vous pouvez économiser en choisissant l'un des nombreux forfaits voyage disponibles dépendamment de votre destination.

Dans certains cas, même si vous êtes au Canada, mais tout près de la frontière des États-Unis, vous pouvez avoir des frais d'itinérance. Tout dépend d'où provient le signal.

11. Comment désactiver le service de données en itinérance ?

La fonction Wi-Fi ne fonctionnera pas toujours comme solutions par défaut même si vous êtes dans un environnement ou le Wi-Fi est disponible. Votre appareil cherchera un réseau mobile si le signal Wi-Fi est faible ou si vous vous déplacez à l'extérieur de la zone de couverture Wi-Fi.

Pour éviter que des frais d'utilisation de données soient portés à votre compte, assurez-vous de désactiver le service de données et de vous servir de la fonction Wi-Fi uniquement.

iPhone : Allez dans **Réglages**, **Général et Réseau**. Ensuite sous données à l'étranger, choisissez 0.

BlackBerry: selon votre modèle, consulter le site http://soutien.bell.ca/fr-NB/

Lorsque le service de données à l'étranger est désactivé, vous n'aurez plus accès aux services nécessitant le transfert de données par le réseau mobile. Vous n'aurez donc pas à payer de frais d'itinérance.

Aussi, afin de mieux contrôler le flux de données envoyées vers votre téléphone, vous pouvez désactiver la fonction de recherche de nouvelles données sur votre téléphone.

iPhone : Allez dans **Réglages**, **Mail**, **Contacts**, **Calendrier**, **Nouvelles données**, sélectionnez **0**, sous **Recherche**, choisissez l'option **Manuelle**.

BlackBerry : selon votre modèle, consulter le site http://soutien.bell.ca/fr-NB/

Avec ces réglages, vous devrez manuellement vérifier vos courriels et synchroniser vos contacts et votre calendrier. Les données ne seront pas automatiquement envoyées vers votre téléphone.

12. Comment savoir si je suis sur le Wi-Fi ou sur le réseau mobile ?

Lorsque vous êtes sur le réseau de Bell, il y a la mention **3G** en haut de votre écran d'appareil.

Lorsque vous êtes en sur le Wi-Fi, il y a le signe

13. Forfaits voyage.

Vous pouvez économiser sur vos appels interurbains et vos données en itinérances lors de vos déplacements à l'étranger en ajoutant un ou plusieurs forfaits voyage.

Vous pouvez visiter le site de soutien Bell-Mobilité au www.soutien.bell.ca pour avoir la liste complète des forfaits disponibles pour la voix, les données et les messages texte.

Tous les ajouts de forfaits voyages doivent passer par la personne autorisée au compte Bell-Mobilité, soit le chef du Service des achats. Vous devez lui communiquer par courriel achatsum@umoncton.ca les informations suivantes : le pays, les dates à l'étranger et le type de forfait désiré.

Les forfaits voyage sont activés pour une période de 30 jours, peu importe la durée de votre séjour.

14. Que faire avec mon vieux téléphone?

Vous devez retourner votre vieil appareil au Service des achats.